

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 24 juin 2008

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (12)

Mme TENENBAUM, M. BARRON, M. BERTHIER, M. BON, Mme CAZENAVE, Mme CHATILLON,
Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme METGE, Mme REVEL, Mme ROLLIN

Membres absents excusés : (3)

M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme BERNARD (représentée par Mme METGE),
Mme LE GRAND (représentée par Mme ROLLIN)

Membres absents : (2) M. EL HASSOUNI, Mme TOLLOT

Date de convocation : 17 juin 2008

Délibération n° : 36-2008

Objet : Exercice 2007 – Approbation du compte administratif

Comme chaque année, le Conseil d'Administration est appelé, conformément à la loi, à se prononcer par un vote sur le compte administratif présenté par le Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Toutefois, en application de l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil d'Administration doit élire son Président pour la discussion de ce dossier. En conséquence, il est proposé que le Conseil d'Administration nomme Madame Françoise TENENBAUM en tant que Présidente.

Budgets	Fonctionnement	Investissement
Budget Principal		
Excédent/déficit 2006 reporté	(E) 564 612,63 €	(E) 178 308,67 €
Recettes de l'exercice	11 567 612,49 €	195 914,12 €
Dépenses de l'exercice	11 403 690,00 €	127 907,48 €
Budget Annexe - Foyer les Bégonias		
Excédent/déficit 2006 reporté	-	(E) 19 053,34 €
Recettes de l'exercice	1 779 157,59 €	32 981,16 €
Dépenses de l'exercice	1 779 157,59 €	44 159,53 €
Budget Annexe - Foyer les Tulipes		
Excédent/déficit 2006 reporté	-	(E) 14 513,29 €
Recettes de l'exercice	1 066 379,31 €	28 359,24 €
Dépenses de l'exercice	1 066 379,31 €	11 857,98 €
Budget Annexe - Foyer les Marguerites		
Excédent/déficit 2006 reporté	-	(E) 3 912,29 €
Recettes de l'exercice	1 432 574,37 €	23 941,41 €
Dépenses de l'exercice	1 432 574,37 €	17 777,95 €
Budget Annexe - Foyer le Port du Canal		
Excédent/déficit 2006 reporté	-	(E) 11 438,21 €
Recettes de l'exercice	1 353 220,31 €	25 264,25 €
Dépenses de l'exercice	1 353 220,31 €	18 502,08 €

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le Conseil d'Administration :

- donne acte de présentation du compte administratif 2007 résumé dans la tableau ci-avant,
- constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion du trésorier principal relatives aux résultats de l'exercice, et aux différents comptes,
- atteste qu'au niveau du budget général, le solde d'exécution de la section d'investissement s'élève à 313 480,96 € et que le résultat comptable cumulé constaté à la clôture de l'exercice 2007 présente un excédent de 728 535,12 €,
- arrête les résultats définitifs énoncés ci-avant et approuve le compte administratif de l'exercice 2007.

Pas d'opposition.

Une abstention : Mme CHATILLON, en ce qui concerne les rachats des CACL demande à ce que la DRH précise les postes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
DAGL : 1
Receveur Municipal : 2

PUBLIÉ LE

25 JUIL 2008

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,


Françoise TENENBAUM



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

16 JUIL. 2008

